



Evaluation des diplômes

Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : RENNES

Établissement : Université de Bretagne Sud

Demande n° S3LP120002024

Dénomination nationale : Hôtellerie et tourisme

Spécialité : Valorisation des ressources touristiques

Présentation de la spécialité

Cette licence professionnelle permet à des étudiants d'acquérir des compétences dans la gestion quotidienne d'entreprises touristiques, la production, la promotion et la commercialisation de forfaits, ainsi que l'accueil touristique. Les métiers visés sont : forfaitistes, réceptionnistes, chargé de promotion, assistant de direction.

Cette formation, ouverte en 2002, associe les capacités et complémentarités pédagogiques de l'Université de Bretagne Sud (la Faculté de Droit, des Sciences économiques et de gestion étant porteur de la spécialité) et l'Université Catholique de l'Ouest Bretagne Sud qui dès 1993 a mis en place un DU « Tourisme » et qui accueille la formation sur son site d'Arrandon. Elle complète l'offre de formation dans le secteur du tourisme avec un master professionnel. La région Grand Ouest est ainsi bien équipée en formation tourisme, mais cette spécialité est la seule à se placer sur la production et la mise en marché de l'offre touristique.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	27
Taux de réussite	97 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	27 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	96 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	52 %
Pourcentage de diplômés en emploi :	
enquêtes internes en avril 2010	86 - 100 %
enquêtes nationales	90 %

Bilan de l'évaluation

• Appréciation globale :

La formation trouve un ancrage évident dans la région Grand Ouest, compte-tenu de l'activité économique de cette région et de la place du tourisme. Cette spécialité, dans ses différentes dimensions, obtient des résultats très satisfaisants sur la durée. La connaissance des métiers visés et effectivement accessibles, la mise en place d'un encadrement adapté à la professionnalisation, la conception d'enseignements prenant en compte de façon équilibrée transmission des connaissances/acquisition de compétences techniques/acquisition de compétences transversales, et l'analyse des enquêtes fournissent des indicateurs correspondant à une formation pertinente et en bonne santé. Le tout semble garantir d'une bonne adaptabilité et d'un accès réel à moyenne échéance à des postes de cadre (ou des postes plus qualifiés dans certains contextes).



Le taux de pression (candidats/capacité d'accueil) d'environ 3 % est correct et permet un recrutement de qualité. Force est de constater cependant une « surreprésentation » des étudiants issus de BTS, malgré la mise en place de modules de remises à niveau permettant l'accueil de publics différents. Les effectifs sont presque exclusivement concernés par la formation initiale et on peut regretter l'absence de contrats de professionnalisation. La perspective du maintien de ces effectifs s'appuie sur la bonne santé actuelle de l'offre et de la demande touristiques.

Les professionnels issus de tous les secteurs d'activité : institutionnel, agence de voyage, bureau d'étude, collectivités... interviennent dans plus de la moitié des enseignements et participe au fonctionnement de la formation à travers le conseil de perfectionnement, les jurys, les stages. Cette implication est sentie comme un élément fort de l'intégration future des étudiants dans le monde professionnel ; ce qui permet d'atteindre des taux d'insertion de 90 %, majoritairement sur le Grand Ouest.

L'analyse des bilans et des indicateurs de performance de la formation semble faire partie intégrante du management pédagogique de la formation. L'équipe fait preuve de réactivité face aux évolutions des métiers comme le prouve l'ajout d'un enseignement en « Management d'équipe ».

- Points forts :
 - La très bonne insertion professionnelle.
 - L'excellent taux de réussite.
 - Une bonne attractivité.
 - La forte implication professionnelle.
 - Une équipe pédagogique diversifiée.
 - La prise en compte de l'auto-évaluation.

- Point faible :
 - Pas de contrats de professionnalisation.

Notation)

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A+

Recommandations pour l'établissement)

Avec une implication si forte des partenaires professionnels dans la spécialité, il serait opportun de négocier des contrats de professionnalisation qui permettent d'enrichir les enseignements et d'affiner les projets professionnels des étudiants.

Eventuellement, certaines pistes relatives aux évolutions possibles du tourisme territorial pourraient être envisagées :

- L'enseignements juridiques en relation avec les collectivités territoriales.
- La prise en compte de la présence sur internet des TPE et PME du tourisme.